

CAP  
NIVEAU 3

# COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HÔTEL - CAFÉ - RESTAURANT

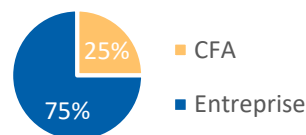
RNCP 38424

**Public** — 16-30 ans (sauf exceptions listées sur notre site)

**Prérequis** — Aucun sauf si moins de 16 ans, avoir fini le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire correspondant à un niveau de 3<sup>ème</sup>

**Durée** — Contrat de 24 mois dont 800 heures de formation en centre (selon le profil du candidat)

**Rythme** — 12 semaines de 35h de cours par an et le reste du temps en entreprise  
Modification possible selon le calendrier et les examens



## OBJECTIFS

Former le candidat pour qu'il obtienne son diplôme de niveau 3 et acquière les compétences et connaissances lui permettant d'assurer des prestations de service dans tous types d'établissements du secteur de l'hôtellerie, des café-brasseries et de la restauration.

## COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenti(e) sera capable de :

- Réceptionner, contrôler et stocker les marchandises
- Collecter l'ensemble des informations et ordonnancer les activités
- Accueillir, prendre en charge, renseigner le client et contribuer à la vente des prestations
- Mettre en œuvre les techniques de mise en place et de préparation
- Mettre en œuvre les techniques professionnelles, assurer la prestation et son suivi
- Communiquer en fonction du contexte professionnel

## QUALITÉS SOUHAITÉES

- Goût du contact et de la relation client
- Sens du service : écoute, amabilité, disponibilité
- Sens de l'organisation et des priorités
- Rigueur, dynamisme et réactivité
- Patience et diplomatie

**Pour toute information**

(administrative, pédagogique ou liée au handicap) :

[orientation@bassinformation-cobas.fr](mailto:orientation@bassinformation-cobas.fr)

ou

**05 57 52 72 90**

## DÉLAIS & MODALITÉS D'ACCÈS

Pré-inscription possible toute l'année  
Contact par mail ou par tel  
Réunion d'information collective  
Entretien individuel

## TARIFS

Aucun frais de formation à charge pour l'apprenti(e) (Pris en charge par les OPCO à hauteur max de 15000€/an)

Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation

## ACCESSIBILITÉ

Adaptation des parcours par le référent handicap du centre et locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référent handicap : Stéphanie BARTHET

Voir nos conditions d'accessibilité sur <https://www.agglo-cobas.fr/bassin-formation/>

## LIEU DE FORMATION

Bassin Formation COBAS  
1, Boulevard des Miquelots  
33260 LA TESTE DE BUCH



Blocs de Compétences

**ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS**

Bloc 1 - Organiser les prestations en HCR

Bloc 2 - Accueillir, commercialiser et assurer le service en HCR

Chef d'œuvre (Démarche de projet)

**ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Bloc 3 - Français et Histoire / Géographie / Enseignement Moral et Civique

Bloc 4 - Mathématiques / Physique - Chimie

Bloc 5 - Education Physique et Sportive

Bloc 6 - Prévention - santé - environnement

Bloc 7 - Langue vivante 1 (Anglais ou Espagnol)

Bloc 8 - Langue Vivante 2 (Facultatif)

Bloc 9 - Mobilité (Facultatif)

*Le diplôme est obtenu par une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.*

*Il est acquis par la validation des blocs de compétences qui sont capitalisables et peuvent être validés indépendamment.*

*Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.*

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Pédagogie active en présentiel avec apports théoriques, exercices de mise en situation et travaux pratiques

**MOYENS MATÉRIELS**

Salles adaptées et équipées pour la formation  
Plateaux techniques et ateliers professionnels

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Ponctuel, écrit et oral, pratique  
Épreuves de certification organisées par le Rectorat

**MOYENS HUMAINS**

Équipe pédagogique du centre  
Intervenants externes qualifiés

**TAUX DE RÉMUNÉRATION**

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 <sup>ère</sup> année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC <i>Durée d'exécution du contrat</i>
2 <sup>ème</sup> année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

*La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...)*

*En cas de 3<sup>ème</sup> année, les taux de rémunération seront identiques à ceux de la 2<sup>ème</sup> année.*

Et après ?

**POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES**

- MC Employé barman / MC Sommelierie
- Bac pro Commercialisation et services en restauration
- BP Arts du service et commercialisation en restauration
- BP Barman / BP Gouvernante / BP Sommelier

**TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

- Employé de restaurant
- Serveur, barman
- Employé d'étage

**SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Tous secteurs de la restauration, Café-brasserie, Hôtellerie